

CONCERNE

Personnel ayant suivi un stage d'habilitation initiale depuis environ 3 ans.

PRÉREQUIS

Il est demandé à chaque participant de se munir de son titre d'habilitation le jour de la formation.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances et maintenir les compétences pour la sécurité électrique sur VE/VH.

DURÉE

1,5 jours

SANCTION

Avis après formation

PÉDAGOGIE

Alternance théorie et pratique avec mises en situation sur véhicules électriques/hybrides (consignation, opérations).

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU**EN ENTREPRISE**

Albertville - Annecy - Avignon - Bourg en Bresse - Chambéry - Grenoble - Lyon - Mâcon - Roanne - Saint Etienne - Valence ...

CONTENU DÉTAILLÉ

Habilitation électrique véhicules électriques ou hybrides : Retour d'expérience et Actualisation

Bilan : Échanges sur l'expérience, incidents/presqu'accidents rencontrés.

Actualisation : Évolutions réglementaires (NF C 18-550), normatives, technologiques (nouveaux VE/VH, batteries).

Rappels : Risques électriques spécifiques aux VE/VH.

-

Mise en sécurité et procédures

Perfectionnement : Révision et pratique des procédures de mise en sécurité (consignation/déconsignation, VAT).

EPI & Outils : Rappels utilisation, vérification, nouveautés.

Focus Opérations : Révision des gestes techniques clés pour les opérations électriques fréquentes.

-

Gestion des urgences

Premiers Secours : Rappel accident électrique (alerter, protéger, examiner, faire alerter).

Incendie : Spécificités VE/batterie, moyens d'extinction.

-

Évaluations

Théorique : QCM de vérification.

Pratique : Mises en situation pour valider le maintien des savoir-faire.

Nos centres de formation : Valence – Grenoble – Chambéry